

La lettre d'information N° 1 2018

Association FRANCE ALZHEIMER EURE-ET-LOIR
24 rue Jules Hetzel
28000 CHARTRES

☎ : 02 36 15 05 73

E-mail : fa.eure.et.loir@gmail.com

**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

28 EURE ET LOIR



*Une oreille et
un cœur*

Le mot du président

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les donateurs de notre jeune Association, je vous en remercie et vous témoigne notre reconnaissance en vous adressant cette lettre d'information dans laquelle vous trouverez nos actions déjà menées et celles à venir.

2017 a été marquée par la mise en place de nos permanences d'accueil et d'écoute assurées par nos bénévoles dans notre local de Chartres La Madeleine et nos diverses manifestations dans le département. En 2018, l'accueil reste notre point fort. Nous maintenons les Groupes de Parole et nous organisons des Ateliers de Relaxation à l'attention des adhérents. L'équipe est motivée pour organiser des activités diverses pour malades et aidants (atelier de Convivialité, atelier de cuisine, Café Mémoire, Halte Relais...).

Conformément à son engagement, l'Association restera toujours à votre écoute pour répondre à vos interrogations nombreuses et variées qu'entraînent cette maladie quand elle est diagnostiquée. N'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez-vous, demander des informations et pour tout besoin d'accompagnement.

Jean TRIDEAU

Président Association France Alzheimer Eure-et-Loir

LES ÉVÈNEMENTS EN 2017

❖ Le Salon des Associations les 2 et 3 septembre

L'équipe des 11 bénévoles a participé pour la première fois au Salon des Associations à Chartres.

Les membres de l'association se sont relayés tout au long du week-end pour écouter et donner toutes les informations souhaitées aux nombreux visiteurs.

La documentation en grand nombre sur le stand a permis de répondre à de nombreuses interrogations et des livres sur la maladie ont été vendus.



Cette première expérience est très encourageante pour notre jeune association qui a profité de cette vitrine ouverte pour se faire connaître lors ce rendez-vous incontournable de la rentrée à Chartres.

❖ Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie - CDCA

Le CDCA est une nouvelle instance de démocratie locale qui concerne à la fois les personnes âgées et handicapées.

Le 12 septembre, Aurélie RISACHER, notre Vice-Présidente a été élue comme membre du CDCA à la Commission des Aidants.

❖ La journée mondiale Alzheimer le 21 septembre

- Centre Hospitalier Louis Pasteur

Tenue d'un stand au côté de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).

Nous avons eu la visite de plusieurs membres de l'équipe médicale de l'UGOS (Unité gériatrique d'orientation et de soin) et de nombreux aidants et familles qui étaient dans un réel besoin d'informations.

Cette journée nous a permis de prendre conscience qu'il serait nécessaire de renouveler cette présence dans différents EHPAD du département.

De nombreux contacts ont été établis avec des personnes concernées par la maladie.



- EHPAD de Senonches



Sur l'invitation de la directrice de l'EHPAD de Senonches, une présentation de la maladie a été faite aux professionnels, aux familles des résidents et aux élus par les membres des Associations France Alzheimer des départements de l'Eure, de l'Orne et de l'Eure-et-Loir.

Des échanges enrichissants entre les participants et avec :

- les professionnels de l'EHPAD,
- les familles des résidents,
- et les présidents des différentes associations France Alzheimer.

❖ La semaine bleue nationale 2017

Animations organisées tout au long de la semaine pour informer et sensibiliser l'opinion sur les préoccupations et



les difficultés rencontrées par les personnes âgées en vue de créer des liens entre les générations.

- Invitations de la MDA – Chartres et Châteaudun (Maison Départementale de l'Autonomie)

Le 2 octobre, à l'invitation de la MDA, l'Association était présente au cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres. Après une représentation théâtrale, *Edouard et sa mémoire*, présentation de l'Association et échange avec le public et les différents partenaires.

- Conférence de Colette Roumanoff organisée par l'Equipe Alzheimer de l'ADMR à Luisant (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les membres de notre Association ont été invités à assister à la conférence animée par Colette Roumanoff sur son expérience de la maladie d'Alzheimer et à tenir un stand ce qui a permis de se faire connaître du public et des partenaires présents.

❖ La semaine bleue 2017 (suite)

○ Rencontre à l'Hôpital Louis Pasteur du Coudray

Le 3 octobre, 2 membres de l'association ont rencontré le Médecin Responsable du service des soins palliatifs et son équipe.

○ Invitation à la tenue d'un stand sur le marché d'Epernon



Le 7 octobre, 2 bénévoles ont reçu un accueil enthousiaste par un élu des Affaires Sociales et les partenaires sociaux notamment l'Association d'Aide à Domicile « Services Familiales » qui ont orienté les visiteurs sur notre stand.

○ Foyer restaurant des Personnes âgées de Mainvilliers

Le 10 octobre, nous avons été invités pour présenter notre association et rencontrer les usagers accompagnés d'un médecin gériatre de l'UGOS qui a fait un exposé sur la maladie très clair, abordable et compréhensif par tous.



❖ Présentation à l'Association Saint Vincent de Paul

Le 14 octobre 2 bénévoles ont présenté notre association à une vingtaine de personnes. Une collaboration entre les 2 associations peut être envisagée.

❖ Ateliers organisés par Chartres Métropole

Les 16 et 20 octobre, plusieurs membres de l'association ont assisté à 2 ateliers organisés par la Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Habitat :

- Autonomie et maladies chroniques
- Santé mentale

❖ Journée de solidarité à Sainville

A l'invitation de Madame le Maire de Sainville un stand de présentation de notre Association a permis d'établir des contacts et de se faire connaître auprès des familles.

La journée a été très enrichissante pour les membres de l'Association.



❖ Accueil dans nos locaux

Le 19 décembre, visite de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Maire et Président de Chartres Métropole ainsi que de Madame Elisabeth FROMONT Vice Présidente du Conseil Départemental dans nos locaux pour rencontrer le Président et les membres de l'Association.

❖ Rencontre avec la Direction de la MDA

Le 09 janvier 2018, le Président a rencontré Monsieur MARTIN, Directeur de la Maison Départementale de l'Autonomie et la Directrice des services Madame SABATIER pour présenter les actions de l'Association.

❖ 1^{ers} groupes de parole dans les locaux de l'Association

INFO

Les groupes de parole réunissent des familles qui souhaitent échanger sur les problématiques vécues au quotidien auprès d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Ces rencontres visent à **diminuer l'angoisse** et la culpabilité de l'aidant grâce à une meilleure compréhension des comportements dus à la maladie ; mais aussi à prévenir les situations d'épuisement qui affectent la santé physique et psychique de l'aidant et entraînent des répercussions sur sa vie sociale et familiale. Ils permettent aussi de rompre le sentiment de solitude via l'échange des familles sur leurs expériences personnelles, à la fois semblables et singulières.

Le psychologue qui anime va **favoriser une parole libre**, modérer les échanges et soutenir les décisions qui doivent se prendre **pour améliorer la qualité de vie** de la personne malade et de sa famille.

Le jeudi 5 octobre, le 9 novembre, le 7 décembre et le 11 janvier, les premiers groupes de parole animés par une neuropsychologue chartraine ont rassemblé jusqu'à sept aidants accueillis dans les locaux de l'association par l'une des bénévoles de l'association.

Une à deux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ont été prises en charge par deux bénévoles de l'Association dont une personne professionnelle donnant ainsi aux aidants un moment de répit en toute confiance.

Plusieurs groupes de parole seront organisés tout au long de l'année 2018.

Inscriptions par téléphone ou par mail (dans la mesure des places disponibles).

2018

Groupes de Parole et Ateliers de relaxation destinés aux aidants

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES

28 Eure et Loir

Groupes de Parole de 9h30 à 11h

Animation par une Psychologue

6 personnes maximum

- 11 JANVIER 2018
- 01 FEVRIER 2018
- 15 MARS 2018
- 05 AVRIL 2018
- 17 MAI 2018
- 07 JUIN 2018
- 05 JUILLET 2018

Ateliers de Relaxation de 15h à 16h

Animation par une Sophologue

8 personnes maximum

- 18 JANVIER 2018
- 08 et 22 FEVRIER 2018
- 15 et 29 MARS 2018
- 12 et 26 AVRIL 2018
- 03, 24 et 31 MAI 2018
- 14 et 21 JUIN 2018

Inscrivez-vous dès maintenant !

Local FRANCE ALZHEIMER CHARTRES
Aide au 11 avenue des Sablons - Quartier La Madeleine
Tél. 02 36 15 05 73
E-mail : la.eure.et.loir@gmail.com

LES PROJETS EN 2018

❖ Projet d'actions de convivialité

Encadrés par une équipe de bénévoles, ces temps de partage (repas, sorties, visites...) aident les familles à faire une pause, à rompre avec le quotidien et à maintenir une vie sociale.

❖ Projet d'ateliers de relaxation

Animé par un professionnel formé aux techniques de relaxation. Il s'agit pour les aidants d'un moyen pour prendre conscience de son corps et apaiser les tensions physiques et psychologiques.

❖ Mise en place de groupes de régulation

Destinés aux membres bénévoles de l'association, ces groupes leur apporteront un soutien dans leur mission auprès des aidants et des aidés.

❖ Création d'Antennes départementales

Nous avons le projet à échéance de mettre en place des antennes dans les villes de Châteaudun, Dreux et Nogent le Rotrou.

Nous recherchons des bénévoles aidants et soignants afin de constituer des équipes locales .

Vous êtes les bienvenus, prenez contact et rencontrons-nous !

❖ Organisation d'un LOTO

A noter dès maintenant dans vos agendas :

le samedi 26 mai 2018 à 14 h à Montigny le Chartif

Nous sommes toujours à la recherche de dons et de lots.

Merci par avance de votre aide et votre soutien !





INFO

FOCUS : L'habilitation familiale

Savez-vous que depuis début 2016, il existe une alternative à la **tutelle** ou à la **curatelle** ?

Il s'agit de **l'habilitation familiale** : elle n'entre pas dans le cadre des mesures de protection judiciaire, même si elle nécessite l'intervention d'un juge car, une fois la personne désignée pour recevoir l'habilitation familiale, le juge n'intervient plus contrairement à la sauvegarde de justice, la tutelle ou à la curatelle.

Pour demander une habilitation familiale, il faut d'abord obtenir un certificat médical circonstancié auprès d'un médecin choisi sur une liste établie par le procureur de la République. Ce médecin peut solliciter l'avis du médecin traitant de la personne qu'il y a lieu de protéger. La liste des médecins compétents peut être obtenue auprès du tribunal du domicile de la personne à protéger.

Le juge auditionne la personne à protéger et examine la requête. Toutefois, il peut, par décision spécialement motivée et sur avis du médecin qui a examiné la personne, décider qu'il n'y a pas lieu de procéder à son audition si cela risque de porter atteinte à sa santé ou si elle est hors d'état de s'exprimer. Le juge s'assure que les proches (dont il connaît l'existence au moment où il statue) sont d'accord avec la mesure ou, au moins, ne s'y opposent pas. Le juge statue sur le choix de la ou des personne(s) habilitée(s) et l'étendue de l'habilitation en s'assurant que le dispositif projeté est conforme aux intérêts patrimoniaux et personnels de l'intéressé.

Pensez à cette possibilité, beaucoup moins contraignante que les autres.

L'Association **remercie l'ensemble de ses partenaires** qui œuvrent dans un but commun pour aider les personnes atteintes de perte d'autonomie dans le département.



28 EURE ET LOIR

Association FRANCE ALZHEIMER
24 rue Jules Hetzel
28000 CHARTRES

☎ : 02 36 15 05 73

E-mail : fa.eure.et.loir@gmail.com